



CANADA

**C  
o  
m  
m  
u  
n  
i  
q  
u  
é**

**ACCORD GENERAL D'ECHANGES CANADA-URSS  
PROGRAMME DE 1974-1975**

---

**DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

Le Canada et l'URSS ont signé le 8 décembre un programme de deux années d'échanges scientifiques, universitaires et culturels pour la période 1974-1975, à l'issue de la deuxième session de la Commission mixte Canada-URSS qui s'est réunie à Ottawa du 6 au 8 décembre. Le Sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures, M. J.G.H. Halstead, chef de la délégation canadienne, a signé au nom du Canada, et M. I.N. Zemskov, Ministre-adjoint des Affaires étrangères a signé au nom de l'Union soviétique. La délégation canadienne comprenait des représentants de ministères et organismes du Gouvernement fédéral, de Gouvernements provinciaux ainsi que des membres du corps universitaire.

La Commission mixte Canada-URSS a été établie par l'Accord général d'échanges que le Premier ministre M. Pierre-Elliott Trudeau et le Premier ministre M. Alexei Kossyguine ont signé en octobre 1971. La première session de la Commission, tenue à Moscou en juin 1972, avait élaboré le Programme d'échanges pour 1972-1973 qui expire à la fin de décembre de cette année. Aux termes de l'Accord, la Commission mixte se réunit alternativement à Moscou et à Ottawa.

Le Programme comporte sept principaux domaines de coopération: les sciences, l'éducation, les arts, la cinématographie, la télévision et la radio, les sports et le tourisme. Tous les aspects du programme sont fondés sur les principes des avantages mutuels et de la réciprocité.

Le Programme de 1974-1975 comprend des éléments nouveaux importants, dont un accord visant à développer les échanges dans le domaine des sports sur la base d'un accord sur les principes de la coopération entre les organisations sportives, document qui a été signé le même jour par le représentant du Ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social et celui du Comité de la Culture physique et des Sports de l'URSS.

Le Programme prévoit la continuation de la mise en oeuvre de programmes relatifs aux sciences de l'Arctique. Il envisage la conclusion d'un accord sur la médecine et la santé publique, ainsi qu'un nouveau programme d'échanges dans le domaine des sciences sociales.

Dans le domaine de l'éducation, le Programme prévoit la continuation des échanges d'étudiants, de professeurs, de traducteurs, de même que des officiels et des spécialistes en éducation.

Dans le domaine des arts, il prévoit des échanges dans l'art du spectacle, l'échange d'expositions artistiques, le prêt d'oeuvres d'art, l'échange d'écrivains ou de poètes, des visites de directeurs de théâtre et de créateurs de décors, de chorégraphes et de professeurs d'art.

Il inclut également un échange d'éditeurs, de rédacteurs en chef et de journalistes et un nouveau programme de coopération entre les bibliothèques et les archives au Canada et en Union soviétique.